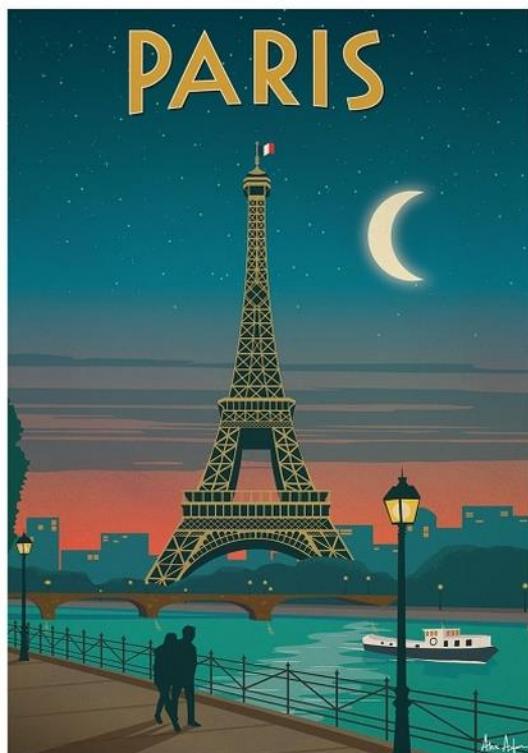


Paris septembre 2023

Document pour
les réunions départementales
préparatoires à l'AG de septembre



Sommaire

Mot du président	3
1. Rapport d'activité	
1.1 Mise en œuvre des motions adoptées au congrès de Toulon	6
1.2 Rapport d'activité Pôle Communication et Publication	10
1.3 Rapport d'Activité Pôle Pratiques Professionnelles	11
1.4 Rapport d'activité Pôle Relations Externes & Partenariat	11
1.5 Rapport d'activités Pôle Administration	14
1.6 Rapport d'activités Pôle Relations internes	15
2. Projet d'orientation	16
3. Rapport financier	17
4. Tarifs 2024-2025	23
5. Procès-Verbal de la réunion départementale préparatoire à l'AG	24
6. Renouvellements des mandats au conseil d'administration	25
7. Fiche de Poste	26
8. Candidatures au conseil d'administration	27
9. Motions et commentaires 2023	27
10. Informations, calendrier et Glossaire	28

MOT DU PRESIDENT

Laurent Chazelas

Le dernier Conseil d'Administration CA de cette exceptionnelle courte mandature 2022/2023, que j'ai eu plaisir de présider, vient de se tenir les 2,3 et 4 février dernier à Paris. Comme vous le savez, le conseil d'administration doit organiser une assemblée générale avec élection de nouveaux membres puisqu'un tiers des mandats des administrateurs arrive à terme, et cela tout juste un an après l'assemblée générale de Toulon.

Ce fut un vrai défi pour ce CA qui devait réaliser les rapports d'activité et financier dans une courte durée et se questionner sur le projet d'orientation et l'évolution des tarifs.

Ce temps associatif à venir en septembre se composera de deux parties sur la seule journée du vendredi 29 septembre : la réunion des délégués départementaux le matin et l'assemblée générale ordinaire l'après-midi.



La réunion des Délégués Départementaux DD – Vendredi 29 septembre matin Paris

Je le dis à toutes mes prises de parole : les DD sont un maillon essentiel de la vie associative. Vous êtes les premiers interlocuteurs de terrain avec les collègues et avec les différentes instances locales.

Partie prenante de la réussite de la mise en œuvre de la politique associative, soutenant le dynamisme de la vie de l'association, **vous êtes les acteurs et les relais locaux de l'AFPEN. Vous mettez vous-même en œuvre des actions qui souvent vont dans le sens des motions votées en AG.**

Vous êtes à une place cruciale dans l'organigramme de l'association, place d'animateurs départementaux ou régionaux. Les administrateurs ont besoin de ces relais, répartis dans les régions pour mieux connaître la vie associative des départements et les questionnements de terrain.

La réunion des Délégués Départementaux est un temps d'échange fécond entre délégués de toutes les régions de France et aussi avec les administrateurs. Le conseil d'administration compte beaucoup sur cet échange, sur les commentaires qui proviendront de nos adhérents et qui permettront de construire ensemble un projet dynamique pour l'association.



L'Assemblée Générale (AG) – Vendredi 29 septembre après-midi Paris

- **La tenue de l'Assemblée Générale (AG)** constitue le cœur du fonctionnement démocratique de l'association. Les statuts de l'AFPEN prévoient la réalisation de celle-ci, généralement tous les deux ans. De par le changement de la date du congrès de Toulon en raison de la crise sanitaire, la prochaine AG a lieu en 2023 afin de revenir sur un fonctionnement en année impaire, mais sans congrès scientifique. L'AG est le lieu de prise de décisions et de projets pour la mandature qui suivra. Toute question relative à la vie et aux actions de l'association peut être abordée : la politique générale de l'association, la place, le rôle, le positionnement et les propositions de l'AFPEN sur les grandes questions qui, à l'heure actuelle, interrogent et interpellent notre profession. C'est l'AG qui élit les administrateurs et administratrices chargés d'appliquer la politique générale de l'association. Cette élection dessine un conseil d'administration qui élira un.e président.e puis un Bureau National qui s'engageront à tout mettre en œuvre pour que les orientations soient respectées.
- Vous trouverez dans ce document, toutes les informations nécessaires pour préparer dans votre département les réunions départementales préalables à l'AG nationale.

Planning de vos activités associatives

Deux réunions associatives devront se dérouler d'ici septembre prochain. Au cours de celles-ci, c'est vous les délégués qui possédez les clefs de l'organisation pour que tout se déroule dans un climat positif d'échanges avec les adhérents et dans les délais prévus.

Vous êtes chargés de mettre en œuvre ces réunions départementales auxquelles le plus grand nombre possible d'adhérents doivent assister (à jour de leur cotisation). N'oubliez pas d'y associer les adhérents des départements rattachés (qui peuvent voter par mail). Un membre du conseil d'administration peut éventuellement et si nécessaire être invité localement.

➤ **La Première réunion départementale : Quand ? Quoi faire ? Comment faire ?**

Chaque département **doit** organiser **entre la mi-mars et le 24 mai 2023** la première réunion départementale préparatoire à l'assemblée générale. Elle a plusieurs objectifs :

- ✓ **Faire voter**, auprès des adhérents, le rapport d'activités, le bilan financier, le projet d'orientation et l'évolution des tarifs associatifs (éléments présents plus loin dans le document).
 - ✓ Permettre de faire des **propositions sous forme de motions** qui seront présentées, débattues et soumises à l'assemblée générale en septembre. Ces motions soutiendront les projets de la prochaine mandature à venir.
 - ✓ Proposer **des candidat.es** pour se présenter à l'élection au Conseil d'administration.
 - ✓ **Une particularité cette année pour le représentant du département à l'ensemble du congrès associatif (la réunion DD et l'AG)**. Il n'y aura qu'une personne par département qui sera défrayée de ses déplacements (tenant en compte les frais occasionnés l'an dernier et qu'il y a là qu'une seule année entre deux AG. L'AFPEN nationale ne peut supporter le coût pour deux personnes pour 2023. Nous suggérons que le/la DD soit la personne qui représente son/ses départements pour les deux réunions à Paris)
- ❖ **Comme l'an passé, le procès-verbal de votre réunion va se faire de manière électronique pour faciliter le recueil au vu du calendrier contraint** (indications dans les pages suivantes).

➤ **La seconde réunion départementale : Quand ? Quel objectif ?**

Un Bureau National de l'association va se réunir **du 14 au 16 juin 2023** et aura pour mission principale de compiler et d'ordonner les motions qui lui parviendront de chaque délégation départementale. À partir de celles-ci, le BN renverra à chaque délégation début juillet, le document préparatoire à l'AG qui contient les éléments proposés aux débats et aux votes de l'Assemblée Générale du vendredi 29 septembre 2023 à Paris ainsi que la liste des candidats qui se présentent au CA avec leur profession de foi.

À partir de ces éléments, vous devez organiser **votre seconde réunion départementale**. Les motions pourront alors être débattues courant du mois septembre dans votre délégation départementale avant l'assemblée générale de Paris.

Ainsi le **représentant au congrès associatif** connaîtra les positions des adhérent.e.s de son département qu'il représente tant pour les motions que pour les élections des candidat.e.s qui se présenteront.

➤ **Une référence pour nos partenaires**

L'AFPEN est de plus en plus souvent sollicitée par des institutions, des organisations et par les médias.

➤ **Un combat face à notre administration**

Nous n'avons pas été surpris d'avoir été invisibles lors de la pandémie par notre hiérarchie. Il n'y a pas de structure fonctionnelle, ni nationale, ni académique qui anime et/ou coordonne l'action des psychologues !

Cette pandémie a bien révélé l'absence de structure fonctionnelle que les adhérent.e.s ont plébiscité lors des motions de l'assemblée générale précédente.

Active sur ce dossier de création d'une chaîne fonctionnelle non hiérarchique, l'AFPEN, seule, et/ou avec d'autres partenaires, n'est pas arrivée à faire avancer la situation. Deux raisons à cela. La première, c'est le peu d'écoute qənous avons rencontré au ministère. Malgré nos nombreuses sollicitations, le cabinet du ministre ne nous a pas reçu en tant qu'AFPEN durant cette mandature. Et les rares rencontres au sein par exemple du G10 ou lors du Collectif RASED ne fut qu'enregistrement des demandes sans avoir ensuite de réponses du ministère. La seconde reste une division au sein des organisations de la profession sur ce qu'il faudrait mettre en place pour donner une pleine existence au corps des psychologues et à chacune des spécialités EDA et EDO. Le travail sera à poursuivre dans la prochaine mandature et les nouvelles motions qui sortiront de l'AG à Paris ainsi que celles déjà votées à Toulon, nous donneront sans doute de nouvelles directions.

Pendant cette mandature, de nombreuses autres actions ont été au cœur de l'investissement associatif comme la question de l'insuffisance de postes sur le terrain, toutes les questions relatives aux conditions d'exercices nécessaires pour pouvoir faire vivre au sein de l'école un service public de psychologie de qualité. L'AFPEN a poursuivi également sa contribution aux travaux pour que naîsse enfin le code UNIQUE de déontologie des psychologues.

Les objectifs fondamentaux de l'AFPEN et les motions votées fournissent le cadre de nos projets et actions qui, rappelons-les, sont toutes les questions relatives à l'exercice, à la promotion et à la défense de la psychologie à l'école, au statut et au service de psychologie.

La création du corps unique des psychologues de l'Education nationale existe depuis 6 ans. Le paysage associatif reste à ce jour fidèle à ce qu'il était avant cette création. Des motions précédentes demandent une évolution.

Tout cela va nourrir et orienter vos échanges lors des réunions préparatoires pour élaborer les motions et permettre ensuite au congrès de Paris d'être un lieu de débats éclairés, sereins, créatifs et constructifs pour l'avenir de notre association.

Soyons fier de ce que notre association a porté jusque-là, ce qu'elle a permis de faire avancer pour mieux accompagner l'enfant, sa famille et les enseignants dans la traversée des années d'école.

L'ensemble du Conseil d'administration vous souhaite de très valorisants et constructifs débats et échanges lors de vos réunions départementales préparatoires à venir.

1.Rapport d'activité juin 2022–septembre 2023

1.1 Mise en œuvre des motions adoptées au congrès de Toulon

Les motions posent le cahier de charge des actions à mener par les administrateurs du Conseil d'Administration de l'AFPEN. Elles sont rarement traitées de façon isolée et ponctuelle. Elles apparaissent souvent transversales et dépendantes les unes par rapport aux autres. Ainsi à chaque occasion, (rendez-vous divers, audience, courriers, communication diverses etc...) des points de motions sont soutenus et défendus, sans relâche, par les représentants AFPEN. Ce travail de longue haleine porté par les divers présidents a permis à l'association d'être reconnue et de plus en plus sollicitée pour les réflexions et apports.

Sur des grandes questions ou dossiers, les DD et adhérents sont souvent conviés à nous faire suivre leurs remarques, interrogations et inquiétudes qui nourrissent le travail des administrateurs, apportent des éléments du terrain, bien au-delà des motions.

Nous allons retracer ici les actions qui ont pu être entreprises sur cette courte période d'à peine un an par l'AFPEN nationale motion par motion (en rappelant le vote exprimé).

En raison de ce temps très court, le CA réuni en février propose que ces motions votées lors du congrès de Toulon puissent rester la ligne directrice de la prochaine mandature, sauf décision contraire par l'assemblée générale qui voterait des motions nouvelles et contradictoires.

Résultats des votes et mise en œuvre motion par motion :

Motion 1 :

Architecture du corps des psychologues de l'Éducation nationale : Votée à 100 % motion adoptée

Il est proposé que l'AFPEN continue sa réflexion pour défendre auprès du MEN la nécessité d'une organisation structurelle à tous les niveaux de l'organigramme et spécifique aux psychologues EN, dans laquelle l'identité des psychologues EDA soit affirmée.

L'AFPEN poursuit lors de ces CA un travail de réflexion et d'analyse.

L'AFPEN, au sein du groupe G10, promeut cette motion.

L'organisation structurelle à tous les niveaux de l'organigramme est également évoquée lors des réunions avec le Collectif Rased (où participent notamment des syndicats).

Cette proposition a été reprise et soutenue dans le cadre de la sollicitation pour Les Assises de la pédiatrie et de la santé de l'Enfant. Dans une moindre mesure certains points ont été évoqué dans le cadre de nos échanges avec l'IENSHEA dans le cadre d'un projet DU-Autisme qui a été exposé à l'AFPEN et dans le rapport du HCFAE sur le mal-être des enfants.

Motion 2 :

Représentation du métier par un psychologue "type" conseiller technique.

Votée à 99,32 % motion adoptée

Il est proposé que l'AFPEN continue à défendre auprès du MEN que les psychologues de l'Éducation nationale EDA soient représentés par des psychologues de "type" *conseiller technique* inscrits dans l'organigramme du système éducatif aux niveaux ministériel, académique et départemental. La réflexion portera sur ses missions.

L'AFPEN a poursuivi ses rendez-vous avec le ministère, en particulier avec le directeur de la DGESCO qui a reçu des représentants pour demander l'ouverture d'un groupe de travail. Des courriers ont été adressés au Ministre. Des échanges réguliers avec le médecin conseiller technique auprès du directeur de la DGESCO a permis de soutenir cette demande.

Motion 3 :

Conditions matérielles d'exercice

Votée à 100 % motion adoptée

Il est proposé que l'AFPEN continue ses actions auprès de l'ensemble de ses partenaires (administratifs, associatifs, politiques, ministériels et syndicaux) afin que tous les psychologues EN puissent bénéficier de conditions matérielles nécessaires à l'exercice de l'ensemble de leurs missions.

Ces questions ont été abordées auprès de la DGESCO en particulier et lors de divers travaux (participation au rapport HCFEA, aux assises de la pédiatrie et de la santé) ; Ces questions sont également débattues au niveau du G10.

De nombreuses demandes d'audience auprès du Ministère de l'Education Nationale par le Collectif Rased ont été faites sur la question des conditions matérielles des psychologues EDA et des enseignants spécialisés des RASED. Le Collectif RASED a enfin été reçu le 18 janvier 2023.

Motion 4 :

Conditions d'exercice professionnel

Votée à 100 % motion adoptée

Il est proposé que l'AFPEN continue à défendre la nécessité pour les psychologues de pouvoir exercer l'ensemble de leurs missions (circulaire création du corps). Pour cela, l'AFPEN demande des conditions d'exercice professionnelles adéquates (taille des secteurs et nombre de postes, remplacements, travail d'équipe, temporalité nécessaire...).

L'AFPEN a défendu l'existence de bonnes conditions d'exercice professionnel dès qu'elle en a eu l'occasion que ce soit dans le cadre des assises de la santé des enfants, auprès du ministère lors de l'audience du 18 janvier 2023 avec le Collectif RASED (cf motion 3), lors d'audience à la DGESCO, de sa participation au rapport HCFEA sur la santé mentale des enfants et lors de ses travaux au niveau du G10.

Motion 5 :

Évolution de carrière

Votée à 94,04 % motion adoptée

L'AFPEN s'engage à porter à la connaissance du MEN les disparités de traitements internes à la profession, et celles au regard des autres catégories professionnelles de l'EN (accès au vivier 1, primes...). Il est proposé que l'AFPEN continue à mobiliser ses partenaires pour garantir l'équité d'évolution de carrière et de traitement pour tous les psychologues EN qu'ils soient intégrés ou détachés dans le nouveau corps des psychologues de l'Éducation nationale.

Ce point est repris et discuté en G10 (regroupement de 10 organisations de psychologues) et à tous autres moments.

Des courriers ont été adressés à la DGRH (Direction Générale des Ressources Humaines) et une alerte a été faite auprès des syndicats (via le G10 et réunions bilatérales). De plus, l'AFPEN, sollicité, soutient les collègues par mail et ou par téléphone.

Motion 6 :

Formation

Votée à 100 % motion adoptée

Il est proposé que l'AFPEN continue à défendre à tous les niveaux de la chaîne hiérarchique du ministère le respect du droit aux formations continues. Ces dernières doivent être spécifiques pour les psychologues et sa mise en œuvre dans toutes les académies.

La question de la formation est évoquée avec toutes les instances. Un courrier commun avec le G10 a été envoyé à la DGESCO. L'AFPEN, grâce à ses délégués départementaux, est active sur les formations nationales et académiques (participation au PAF par exemple).

Motion 7 :

Relations EDA EDO

Votée à 97,01 % motion adoptée

Il est demandé que l'AFPEN poursuive les actions qui favorisent le rapprochement des EDA et EDO sur le plan professionnel.

L'AFPEN est engagée sur cette motion depuis 2017. Elle travaille avec l'APsyEN au sein du G10. Un courrier a été envoyé à l'APsyEN pour une proposition d'activités communes (journée scientifique par exemple). Nous sommes en attente de sa réponse.

Motion 8 :
Vie associative

Votée à 100 % motion adoptée

Au regard des motions proposées, il est demandé à l'AFPEN de développer des actions visant à soutenir la vie associative locale et développer une dynamique régionale par le biais de tous les outils de communications permettant une meilleure visibilité de l'association et de la profession.

L'AFPEN envoie ses vœux à tous ses partenaires et aux instances ministérielles. Des informations peuvent être régulièrement diffusées par mail à tous les adhérents des départements par les délégués départementaux. Le rôle des DD est primordial dans notre association. C'est la raison pour laquelle les membres du CA ont proposé de soutenir les liens avec les DD par la mise en place de rencontres en distanciel ouvertes à tous les DD, un espace DD sur le site AFPEN, et une liste de diffusion DD.

Les administrateurs mettent en place des représentations AFPEN dans les centres de formation auprès des stagiaires PsyEN.

Motion 9 : Diverses autres motions (mono départementales) soumises au vote.

M9/3 - Conseiller technique au rectorat (département 88/90)

Votée à 84,75 % motion adoptée

Conseiller technique au rectorat : Un conseiller technique au rectorat doit être un PSY EN EDA et pas une personne venant de l'ASH.

M9/4 - Épuisement professionnel (département 62)

Votée à 94,12 % motion adoptée

Il est proposé que l'AFPEN alerte le MEN sur le risque d'épuisement professionnel des psychologues de l'Éducation Nationale.

Mêmes actions que précédemment.

L'épuisement professionnel a été évoqué lors de l'audience avec les représentants du ministère de l'Education Nationale et du Collectif RASED. L'AFPEN a envoyé un courrier à la DGRH et fait une demande d'audience au nom de l'association.

Les membres du CA et les DD essaient d'être réactifs sur le terrain pour les collègues qui sont en demande de soutien et apportent leur aide aux situations difficiles qu'ils traversent et, en complément, en les orientant soit auprès des médecins des personnels, soit vers les syndicats.

1.2 Point sur les différents pôles :

RAPPORT D'ACTIVITE ASSOCIATIF :

➤ Vous trouverez ci-dessous le rapport d'activité par Pôles qui complètent et illustrent les points développés dans le chapitre motions. D'autres aspects complètent ou synthétisent le travail associatif effectué et non évoqués dans le chapitre motions.

1.2.1 Rapport d'activité Pôle Publication et Communication

1.2.1.1 Publication

➤ La Lettre AFPEN

La Lettre de l'AFPEN est un outil numérique de communication important utilisé par l'AFPEN. Envoyée par mail à chaque adhérent, elle permet de tenir ces derniers régulièrement informés de l'action de l'AFPEN tout au long de l'année. La Lettre peut également être utilisée par les délégués et autres membres de l'AFPEN comme moyen de communication, pour se faire connaître lors des différentes représentations sur le terrain (DASEN, rectorat, partenaires...). La Lettre paraît tous les trimestres et compte entre 10 et 15 pages ; elle est structurée selon différentes rubriques.

➤ La revue Psychologie & Éducation

La revue *Psychologie & Éducation* est une revue entièrement associative qui paraît quatre fois par an. Cette année, trois numéros thématiques dont un numéro double ont été édités. Le comité de lecture se réunit en distanciel une fois par mois pour organiser le travail de recherche, analyser les articles reçus, échanger avec les auteurs. Entre temps, le travail se poursuit par courriel tout au long de l'année. Durant cette courte mandature, la rubrique *Témoignages et Pratiques professionnelles*, a été poursuivie en se mettant à la disposition des psychologues du terrain pour une aide à la rédaction. Les choix éditoriaux s'articulent aux préoccupations du terrain.

Des articles sont sollicités au cours de journées de formation et de colloques auprès d'auteurs à qui il est proposé d'écrire pour la revue. Cette démarche, enrichissante pour les membres du comité de lecture permet la réalisation de revues thématiques. Le groupe reçoit de la part des éditeurs partenaires des ouvrages et des revues à partir desquels il est réalisé des fiches de lecture.

Le comité de lecture a le projet de :

- Poursuivre son travail autour de la diffusion et de la communication de la revue.
- Travailler à la numérisation de la revue.
- Participer à la réalisation d'un ouvrage collectif.
- Organiser des webinaires.

1.2.1.2 Communication

Le groupe **Communication** poursuit son travail de fluidité et de rapidité d'envoi d'informations vers les DD et les adhérents à travers plusieurs supports :

- * Des flashes info.
- * Le développement de Facebook.
- * Un site totalement repensé et restructuré plus dynamique ; Le transfert des données se poursuit. Le site est le portail de visibilité associative. Il doit être réactif tant sur l'actualité que sur le travail associatif mené.
- * La mise en place de la Framaliste en direction des DD qui priorise la remontée des informations professionnelles depuis le terrain.
- * La ligne téléphonique de l'AFPEN.
- * La plaquette de l'AFPEN.
- * Des réunions en visioconférence avec les délégués départementaux.

1.2.2. Rapport d'activité Pôle Pratiques professionnelles

Le groupe « Pratiques professionnelles » travaille dans un souci de recueil de données et de mise en place d'outils à disposition des collègues.

➤ Les Webinaires AFPEN

Des webinaires en distanciel sont proposés aux adhérent.es.

➤ La déontologie

Un QR code permettant d'avoir accès au nouveau code de déontologie a été diffusé au plus grand nombre via le site, la lettre et tout autre moyen de communication.

1.2.3. Rapport d'activité Pôle Relations extérieures et partenariat

1.2.3.1. Les représentations et relations avec les partenaires nationaux

L'ensemble de ces représentations permettent d'expliciter et de soutenir la place et les missions des psychologues et de la psychologie à l'école, encore méconnues dans toutes leurs dimensions. Réciproquement, l'AFPEN peut prendre connaissance des actions des partenaires et échanger sur les partenariats possibles.

Les représentations se concrétisent par :

- * La participation aux congrès et journées d'études des partenaires et invitation au Congrès de l'AFPEN (FNAME, FNAREN, AGSAS, APSYEN, ASCOMED, ANPEC, AFPSSU, AGEEM, ANAPSY, FCPE, ATD Quart monde).
- * La participation aux AG du CEPE, Cofrade.
- * La participation à des collectifs : Collectif RASED, CEPE, Groupe des 10 organisations de psychologues EN (G10), Collectif Maternelle, Cofrade, CErédépsy.
- * L'organisation de journées d'études (XI^e Forum des Rased) :
- * Des rencontres avec les Ministères de l'Education Nationale et de la santé (G10, Collectif RASED).
- * Des relations avec les centres de formation (Centre de formation des psychologues de l'Education nationale, INSPE, Institut des Hautes Études de l'Education et de Formation IH2EF).
- * La participation ou des sollicitations pour des groupes de travail : PCO, Bien-être (ENABEE), Epilepsie (HAS).
 - ❖ Participation de groupes de travail AFPEN à divers collectifs ou instances « Groupe de Propositions alternatives et intégratives TDAH » et « PCO 7-12 ans ».
 - ❖ Reconnaissance de l'AFPEN par des instances publiques (ministère, HAS, ...) en vue de solliciter à titre individuel l'intervention de psychologues ».

De plus, l'AFPEN est régulièrement sollicitée pour des avis ponctuels, par des institutions, des organisations et par les médias.

Focus sur quelques partenariats :

➤ CEPE

L'AFPEN a assisté à deux AG du CEPE le 17 septembre et le 13 décembre 2022. Ces AG avaient pour objectif de poursuivre et concrétiser les modalités d'actions du CEPE.

➤ COLLECTIF RASED

Le collectif RASED dont l'AFPEN fait partie, a été reçu au ministère de l'Education Nationale le jeudi 18 janvier 2023. Le compte-rendu de l'audience est accessible sur le site de l'AFPEN.

➤ FORUM RASED

Une revue spéciale sur le 11ème Forum de décembre 2022 avec les différentes interventions des 3 associations professionnelles sur le thème « Au-delà des protocoles, comment rester créatif pour s'adapter à la singularité de l'élève en difficulté ? » et avec les interventions de Mélanie Lusetti, Aleksandra Vuichard, et Jacques Marpeau, est disponible au prix de 5€ sur le Site de la FNAME (<https://fname.fr>).

Les trois associations se sont rencontrées le lundi 30 janvier 2023 à 18h30 en visio pour définir le thème du prochain forum dont la FNAME en sera l'organisatrice.

➤ SFP

L'AFPEN est affiliée à la SFP et participe aux travaux et au congrès de la SFP.

➤ COFRADE (Conseil Français des Associations pour le Droit de l'Enfant)

Le COFRADE a pour objectif de veiller à la bonne application de la Convention relative aux droits de l'enfant en France. En coordonnant l'action de ses associations membres, il cherche à promouvoir les droits de

l'enfant et exerce un rôle de plaidoyer auprès des pouvoirs publics. L'AFPEN est membre du COFRADE et participe à certaines de ses actions comme à leur assemblée générale, aux États Généraux des Droits de l'Enfant (EGDE) annuels. Ces EGDE donnent la parole aux enfants sur les sujets qui les concernent, leur permettent de partager des propositions concrètes aux responsables politiques et institutionnels, tout en mettant à l'honneur un droit de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE). Le COFRADE organise également depuis plus de 10 ans des débats avec des adolescents de 13 à 18 ans. Ces Débats ont pour objectif de donner un espace de parole aux jeunes issus de tous milieux sociaux, conformément à l'article 13 de la CIDE selon lequel l'enfant a droit à la liberté d'expression. Ces jeunes sont amenés à s'informer, à débattre et à participer à la vie sociale et politique. L'AFPEN y a participé le 8 juin 2022 et le thème 2022 était : « La laïcité et le vivre-ensemble ».

➤ G10 et groupe 1er degré

Le groupe s'est constitué après 1990 lorsque les psychologues dits "scolaires" n'ont pas obtenu de statut dans le contexte de création du corps des professeurs des écoles. Il est à dimensions variables de 14 organisations à 5 suivant les périodes. L'AFPS/AFPEN y a toujours participé. Depuis la création du corps, le groupe s'est donné un objectif de suivi de sa mise en place. Des actions communes ont pu se faire sous forme de courriers au ministre de l'Education nationale pour soulever les problèmes rencontrés par la profession et faire des demandes d'audiences, de rencontres avec les Centres de Formation CFPsyEN et depuis 2023 avec les INSPE accueillant des psychologues EN stagiaires.

L'ensemble des organisations du groupe reconnaît les difficultés/absences de structuration du corps des psychologues EN, et souhaite des modifications. Cependant aucun accord n'a pu se faire à ce jour sur des propositions de modalités communes à l'ensemble du groupe. L'AFPEN soutient une structuration fonctionnelle avec des psychologues à tous les niveaux du MEN tel que rappelé régulièrement dans les motions votées en AG. Certaines organisations ont des représentations assez proches.

L'AFPEN a participé à la dernière rencontre du G10 le 26 janvier 2023.

- L'AFPEN travaille avec ces trois organisations : SE-UNSA, SGEN-CFDT et SNP, pour avancer sur des représentations possibles communes de la structuration fonctionnelle du corps des psychologues, en particulier dans le 1er degré.

➤ Visite des centres de formation

Les membres du CA, accompagnés par des DD, sont allés présenter l'AFPEN aux stagiaires des huit centres de formation.

Pour ce faire, ils disposent d'un diaporama commun, réadapté en fonction du lieu et par année. Le temps d'intervention est environ d'1h 30. Après la présentation et les échanges, la lettre promotionnelle, des revues, des actes et la fiche d'adhésion sont donnés aux stagiaires. Les rencontres visent à faire connaître l'association, ses actions, ses apports. La présence des DD permet d'avoir un référent local à qui s'adresser en cas de besoin.

Outre le fait que les revues données ont été appréciées, elles peuvent servir de support et d'éclairage aux EPR (écrits professionnels réflexifs) qu'ils vont avoir à rédiger. Bien qu'ils bénéficient de tarif particulier, le constat a été fait du peu d'adhésions suite à ces différents contacts. Les stagiaires sont confrontés à diverses difficultés : la disponibilité matérielle et financière, nombre de stagiaires ne sont pas dans leur département d'origine, le stage ne peut s'effectuer dans leur département d'origine, ce qui augmente fatigue et frais... Le groupe a donc réfléchi à divers moyens à mettre en œuvre pour amener les stagiaires à se représenter l'intérêt individuel et collectif d'adhérer par le choix d'une date d'intervention « optimale » en novembre, en informant en amont les directeurs de centres, en faisant un webinaire en octobre : « Vous venez de prendre votre poste à l'EN ... ».

1.2.3.2. La vie internationale

L'AFPEN a développé depuis les années 1970 des relations régulières avec des associations et des psychologues des systèmes éducatifs des autres pays. Cette ouverture a pu être l'occasion de débats fructueux sur différents domaines comme la formation des psychologues, leur rôle et leur place dans les différents systèmes éducatifs, la prévention, etc... Ces dernières années, ces liens ont été importants pour soutenir la place des psychologues français dans le système éducatif, et source de réflexion sur les modalités de formation initiale et continue, de recrutement et d'organisation des psychologues dans l'Éducation nationale.

"World go Round", La lettre interne de l'ISPA a été régulièrement expédiée aux adhérents de l'AFPEN et mise sur le site adhérent.

➤ ISPA (International School Psychology Association)

- * Janvier 2021 : L'année 2021 a été l' occasion pour l'AFPEN d'accroître sa visibilité au sein de la communauté internationale avec l'élection de Véronique LE MEZEC en tant que Président Elect.
- * Juillet 2021 : La 42ème conférence ISPA. Reportée en raison de la pandémie, s'est déroulée pour la 1ere fois de son histoire en version hybride : présentiel et distantiel ce qui a permis à des Psychologues de toutes nationalités d'échanger autour du fil conducteur « *Working with schools and families to strengthen children* ».L'AFPEN a proposé un poster illustrant certaines des missions du psychologue EN par des pratiques de terrain : « *From Postvention to Prevention : How to be pro activ : new challenges for the French School Psychologist in a new context* ».
- * Juillet 2022 : La 43ème conférence s'est tenue à Louvain en Belgique : « *From stress to Trauma and all the way back* ». L'AFPEN a proposé une communication : « *Comment les Psychologues EN ont soutenu les collègues en période de crise et comment peuvent-ils soutenir les collègues et équipes pour les crises à venir ?* ». La présence de certains membres du CA a permis de promouvoir la place de la psychologie en France et de maintenir le lien avec les homologues internationaux.
- * La prochaine conférence (la 44 -ème) aura lieu à Bologne en Italie les 5-8 juillet 2023. L'AFPEN souhaite faire un appel à candidature afin de proposer une bourse pour permettre à un ou une adhérente d'assister à cette rencontre internationale. En effet, l'AFPEN en tant qu'organisation affiliée participe chaque année au congrès de l'ISPA - International School Psychology Association.Cette année, le conseil d'administration de l'AFPEN propose de soutenir la participation d'une adhérente ou d'un adhérent par l'attribution d'une bourse à hauteur de 500 euros. Un retour de cette

expérience sous la forme d'un article publié dans la Lettre de l'AFPEN permettra de la partager avec l'ensemble des adhérents de l'AFPEN. Un flash info a été envoyé aux adhérents.

➤ ISPA/ UNESCO

L'AFPEN représente l'ISPA à l'UNESCO en tant qu'organisation non gouvernementale.

1.2.4. Rapport d'activité Pôle ADMINISTRATION

Le pôle administration et gestion service représente une nécessité inhérente au fonctionnement qui supporte toute la structure fonctionnelle associative et ne relève pas directement des motions. Il est néanmoins essentiel et incontournable. L'ensemble de cette gestion recouvre les postes de secrétariat, finances, siège social et postal, fichiers divers (adhésions, abonnement, fichier DD, fichier postes etc...), stock, archivages divers. Tous ces postes sont assurés par différents administrateurs du CA. Ces fonctions demandent une grande coordination et un grand souci de transparencies envers les administrateurs, les DD et les adhérents. Cette gestion administrative demande disponibilité et rigueur qui structure la colonne vertébrale associative. Pour la mandature juin 2022- septembre 2023, nous ne relevons pas de changement important structurel et fonctionnel.

De nombreux postes sont indispensables pour le bon fonctionnement de l'association (la gestion des abonnements, le secrétariat, le siège social, ...). Cette mandature très courte s'étalant sur une année, nécessite l'organisation d'une AG le 29 septembre 2023 à Paris (CISP Ravel). Un changement dans les statuts a été voté afin que la mandature s'exerce entre deux AG : Un tiers du CA est élu jusqu'en 2023 et devra donc être renouvelé.

Un BN de 6 personnes a été voté lors du dernier CA : il s'agit de

Président : Laurent Chazelas

Trésorier : Richard Redondo

Secrétaire Générale : Christine Desaubry

Secrétaire adjoint : Bertrand Pascaud

Vice-présidentes : Mélaine Descamps-Bal et Christiane Esposito

➤ Adhésions – Abonnement

La campagne d'adhésion 2023 a été lancée après la réunion DD en distanciel du 7 janvier 2023.

Des documents pour les adhésions (le bulletin d'adhésion 2023, le guide des adhésions et la lettre promotionnelle 2023) ont été transmis aux DD par voie électronique. Il existe plusieurs façons d'adhérer :

- En ligne,
- Par courrier directement auprès d'Odile Vetter,
- En main propre aux DD.

Les vacataires et stagiaires ont un tarif promotionnel.

Chaque adhérent reçoit une lettre de bienvenue avec un numéro d'adhérent pour l'année civile et les codes d'accès pour le site.

➤ Secrétariat

Les tâches du secrétariat couvrent tout le fonctionnement associatif :

- Convocations CA / BN / représentations AFPEN...
- Attestations de présences.
- Préparation des documents préparatoires au congrès associatif (+recueils de données...) et au CA.
- Déclaration préfecture (statuts, PV AG, changements divers...).
- Ouvertures de comptes des délégations.
- Informations, communications et lien BN / CA.

- CR de l'AG, des réunions DD, des réunions BN et CA.
- Gestion des plannings (mandature, ordre du jour prévisionnel des CA et BN).
- Archivage de tous les documents dématérialisés.

➤ Trésorerie

Il s'agit de toutes les tâches liées à la gestion et aux flux financiers (partie développée dans le rapport financier)

1.2.5. Rapport d'activité Pôle Relations internes

Le groupe « Relations internes » rend compte du travail intra-associatif en direction des adhérents. Il a été porté par l'ensemble des membres du CA. La modernisation des moyens de communication et la volonté de renforcer et de soutenir les échanges associatifs ont permis :

- ✓ Le soutien aux DD et aux collègues.
- ✓ La mise en place d'espaces de ressources à la gestion des situations de crise (Covid, Ukraine) sur le site. Cet espace sera amélioré.

Le CA souhaite développer le soutien aux DD et mieux les accompagner dans leurs fonctions associatives, d'animateurs ou d'organisateurs de formations départementales.

Pour ce faire :

- * Des réunions par Zoom pour les DD ont été envisagées une fois par trimestre.
- * La Framaliste gagnerait à être organisée en fonction des questions posées.
- * Le groupe « Réponses » a été réactivé et rendu lisible sur le nouveau site.
- * L'organisation des webinaires doit être poursuivie.

Focus autour des délégués départementaux

1/Afin d'apporter du soutien à la fonction de délégué départemental, le groupe DD du CA a proposé les actions suivantes :

- Permanences avec le support Visio de l'AFPEN créées cette année, auxquelles peuvent participer les DD ainsi que les administrateurs du groupe DD. Elles ont pour but de répondre aux questions des DD, leur apporter des informations (journée scientifique de septembre, campagne d'adhésion, animation d'une délégation...) et mutualiser des expériences départementales. 3 réunions ont eu lieu depuis septembre (12/10/22, 7/12/22 et janv.). La prochaine est prévue le 5 avril.

- Framaliste, qui a plutôt bien fonctionné au début d'année dernière avec diverses questions et partage d'expériences.

- Fiches pratiques à proposer à partir du guide DD (argumentaire pour adhésion, ouvrir un compte, organiser un colloque ou un congrès, une journée de formation, proposer des motions, animer une délégation, modèles de courriers...).

2/Pour développer les adhésions :

- Communication en direct à améliorer (ex la Lettre n'est pas parvenue à un certain nombre d'adhérents)
- Argumentation concrète à intensifier, notamment face aux associations locales pouvant faire concurrence aux délégations dans certains départements.
- Relancer des webinaires 3 / an, (diverses thématiques, certaines pouvant être prêtes rapidement le harcèlement, la parentalité, l'entretien clinique, la systémie, psycho-trauma etc....)
- Promotion de la revue, choix des thématiques, implication du terrain.
- Questionnaire relatif aux attentes

2. Projet d'orientation 2023-2025

Le conseil d'administration, réuni en février 2023, adopte lors d'un vote (à l'unanimité) de reconduire à l'identique le projet d'orientation présenté lors de l'AG précédente. Pourquoi ? Nous le redisons, mais la mandature d'une année ne permet pas de mettre en œuvre de manière suffisante ce projet et il reste ainsi tout à fait d'actualité.

Trois axes principaux seront les fils conducteurs de ce projet. Ils traversent nos engagements associatifs en appui sur les fondements et les valeurs que nous partageons et portons ensemble en référence à l'article 2 de nos statuts : « Cette association a pour objet toutes questions relatives à l'exercice, à la défense et à la promotion de la psychologie dans le système éducatif. Les membres de l'Association désignent, à l'échelon national, leurs représentants au Conseil d'Administration et à l'échelon départemental, les délégués départementaux pour informer de leurs positions les administrations, syndicats et associations sur tous les problèmes concernant la psychologie en général et la psychologie au sein du système éducatif en particulier. Ces représentants élus et mandatés ne seront habilités à présenter que les orientations définitives et les réflexions et positions émanant du Conseil d'Administration, de l'Assemblée Générale ou du Bureau national. »

➤ Soutenir et développer la fonction de Délégué Départemental (DD)

Notre force associative s'appuie sur le maillage des délégations départementales, qui solidifie le rayonnement national de notre association. C'est un atout indéniable lors de chaque rencontre ou rendez-vous. Développer les liens, les contacts et les soutiens aux DD, et entre les DD, apparaît aujourd'hui être une nécessité incontournable pour cette fonction de plus en plus complexe et parfois chronophage. Ces échanges et soutiens sont précieux de même que le partage d'expériences, d'idées d'actions, de projets et de perspectives au plus près des besoins du terrain et des réalités propres à chaque délégation. Des rencontres entre des représentants du Conseil d'Administration et les délégations pourraient être développées (en présentiel ou en distanciel par exemple).

➤ La modernisation associative

Déjà largement amorcée au niveau technique (nouveau site, outils favorisant les échanges en distanciel, webinaires, listes de diffusion, réseaux sociaux, ...), ces démarches doivent se poursuivre sur cette voie de modernisation et de facilitation des échanges.

Sur le plan associatif, l'organisation en pôles et l'intégration du comité de lecture de la revue « Psychologie & Éducation» au sein du Conseil d'Administration ont engendré des bouleversements dans les pratiques, des innovations et des aménagements intéressants à poursuivre. Le fonctionnement de l'association reconnue par nos plus hautes instances, nécessite une réactivité constante. Elle est de plus en plus sollicitée et demande un investissement de tous les administrateurs. La dimension internationale et son impact très important font partie intégrante de cette évolution acquise. Rendre le fonctionnement associatif plus opérationnel pour répondre aux enjeux techniques et pratiques qui nous attendent, sera un défi à soutenir pour la prochaine mandature.

➤ **Le devenir associatif :**

L'AFPEN se doit d'avancer sur son questionnement et son devenir quant à la place de chacun, Psychologue EDA et Psychologue EDO, au sein des structures associatives existantes : un corps unique et deux associations qui sont issues d'une longue histoire.

Des motions proposées lors des trois dernières Assemblées Générales (Montpellier, Deauville et Toulon) poussent au rapprochement entre nos associations respectives. Un défi à relever pour la prochaine mandature : 6 ans après la promulgation du corps unique, sans renier notre filiation, il s'agit de poursuivre nos relations et échanges inter-associatifs, afin que ce corps unique puisse être effectif sur le plan associatif.

3. Rapport Financier. Exercice 2021 - 2022

Vous trouverez dans les pages qui suivent les éléments comptables présentés par Richard Redondo, trésorier AFPEN, concernant :

- **Le budget de fonctionnement de l'exercice 2021 :**
 - exercice comptable réalisé 2021
 - commentaires du trésorier sur le bilan comptable 2021
 - présentation du budget prévisionnel 2022
- **Le budget de fonctionnement de l'exercice 2022 :**
 - exercice comptable réalisé 2022
 - commentaires du trésorier sur le bilan comptable 2022
 - présentation pour information du budget prévisionnel 2023

Rappel :

La mandature 2019 – 2021 a été prolongée jusqu'en juin 2022. L'exercice comptable 2021 n'avait pu être pris en considération lors de l'AG de Toulon. En effet la présentation et validation du bilan comptable 2021 réalisé a été présenté au Conseil d'Administration de mars 2022, postérieur à la rédaction de ce document préparatoire aux AG transmis en février 2022 pour l'AG de Toulon.

Le bilan comptable 2021 apparaît donc présenté avec le bilan comptable 2022.



BUDGET REALISE DE L'APPENDICE

EXERCICE 2021



BUDGET REALISE DE L'AFPEN

EXERCICE 202

dates de référence		PRÉVISIONNEL	REALISÉ	OBSERVATIONS	CHARGES (dépenses)	PRÉVISIONNEL	REALISÉ	OBSERVATIONS
A PRODUITS (recettes)								
<i>a/ ordinaires</i>								
1 ADHESIONS		42 000,00 €	39 723,89 €		VIE ASSOCIATIVE		500,00	257,33
2 ABOUNEMENTS REVUE		13 000,00 €	17 339,80 €		001/PRESIDENCE		500,00	59,83
4 DOCTS ET PUBLICATIONS		1 500,00 €	378,00 €	vente de livres	002/ vice PRESIDENCE			
5 AUTRE (parts départementales)		6 000,00 €	7 995,00 €		003/ CONGRES			
total produits a/		62 500,00 €	65 436,69 €		004/BUREAUX NATIONALS		5 700,00	3 240,84
<i>b/ particulières</i>					005/CONSEILS D'ADMINISTRATION		15 000,00	8 358,01
6 PROVISION		4 000,00 €			006/ASSEMBLEE GENERALE		10 000,00	25 000,00
7 REVERSEMENTS					007/ACTIONS, AVANCES		5 000,00	
8 PARTENARIAT							500,00	953,09
9 INTÉRETS		800,00 €	493,58 €				37 200,00	37 869,10
10 AUTRE (cont exercice antérieur)		1 000,00 €	346,87 €					
11 DROITS D'AUTEUR								
12 ACTION FORMATION		5 800,00 €	840,45 €					
total produits b/								
<i>c/ exceptionnelles</i>								
13 MINISTÈRE EDUCATION NATIONALE					001/REPRÉSENTATIONS		2 600,00	1 671,58
14 SUBVENTIONS					002/RELATIONS ASSOCIATIONS		2 500,00	3 199,24
15 AUTRE (ACTION, DON, LEG, ETC)					003/IMPRESSE R. public. édition		3 000,00	
total produits c/					004/RELATIONS INTERNATIONALES		5 500,00	3 531,57
17 RELIQUAT ANNÉE PRÉCEDENTE		22 898,72 €	22 898,72 €		005/COMMISSION anim. dép & rég.		5 000,00	5 399,48
		22 898,72 €	22 898,72 €		006/FONCTIONNEMENT			
TOTAL DES PRODUITS (a+b+c)		91 198,72 €	89 175,86 €				18 600,00	13 801,87
BALANCE PREV		0,00 €					15 000,00	15 073,34
BALANCE REALISÉ		3 240,80						
Budget adopté à l'unanimité par le CA (réuni en distanciel) le 9 mars 2022								
TOTAL DES CHARGES :								
							91 198,72	85 935,06
							18 398,72	15 930,62

Commentaires du trésorier, Richard Redondo, sur le bilan comptable 2021

Ce budget a été réalisé dans les conditions particulières de la crise sanitaire et de ce fait, certaines recettes ou dépenses ont pu être impactées par des évènements indépendants de notre volonté.

Ça reste bien sûr, dans ces conditions, un budget excédentaire compte tenu des actions qui n'ont pas pu être réalisées.

LES PRODUITS

Diminution sensible sur les entrées dues aux adhésions, vu le nombre d'adhérents en baisse / 764 cette année.

Stabilisation des abonnements, dû sans doute à l'attractivité des numéros thématiques. C'est une bonne chose.

Écoulement de la vente des livres : évidence car d'une part, nous n'avons plus de livres (récents) à vendre mais de plus il n'y a pas eu de salons, de stands ou de congrès pour les vendre !!!!

Enfin, nette amélioration de l'entrée des parts départementales dues à beaucoup plus de personnes ayant pris l'adhésion par internet. (588 par internet, 68 par chèques au siège et 109 par l'intermédiaires des DD) mais que l'on retrouve intégralement dans les charges.

- Les intérêts bancaires sont en diminution, normal vu le taux d'intérêt du livret A ... ;
- Les droits d'auteurs sont aussi en chute libre pour les mêmes raisons que pour la vente des livres.
- Aucune subvention ou don, comme d'habitude, ne nous a été octroyé.
- Et enfin, bien sûr, nous enregistrons le reliquat de l'année 2020.

Donc en conclusion, nette baisse des entrées « normales », gros reliquat à intégrer et, pour adhérer, une nette propension à utiliser internet (76%).

Total des entrées : 89175, 86 €

LES CHARGES

C'est un peu un budget « minima » en dépenses où nous avons fonctionné en faisant le plus possible dans les conditions que nous connaissons.

Aucun administrateur n'a exagéré ses dépenses, et toutes les lignes du budget dénotent une activité.

Notons toutefois que ce budget marque certains éléments qu'il nous faudra prendre en compte ...

Par exemple, 1 seul CA à 8000€ alors qu'étaient prévisionnés 3 CA à 15000€ !!! et oui, doublement du prix des salles, explosion du prix des transports pour les administrateurs

- Par exemple aussi, une non utilisation de la prévision du budget international, toutes les actions à Chypre n'ayant pu se réaliser, certains acteurs n'étant pas allé sur place
- Par exemple encore, un budget des représentations entièrement utilisé ce qui prouve que les administrateurs chargés des représentations ont pu faire leur travail.
- Par exemple encore, un secteur publications qui subvient seul (quasiment) à ses dépenses (ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps !!!)
- Par exemple enfin, une gestion des services qui reste dans les clous financiers fixés.

En conclusion, un budget des dépenses qui a pu être maîtrisé, qui a permis deux choses inhabituelles, d'une part l'achat de livres chez ERES, et d'autre part, la parution AFPEN d'un tiré à part sur le COVID.

Enfin, ce budget permet la mise en provision de 25000 € pour l'assemblée générale de TOULON. (En temps normal cette provision se fait sur deux années ...)

Total de Dépenses : 85935,06 €

Le reliquat donc pour l'an prochain est de 3240,80 €



BUDGET PREVISIONNEL DE L'AFFEN

EXERCICE 2022

dates de référence		
A	PRODUITS (recettes)	
a/ ordinaires		
1 ADHESIONS	40 000,00 €	31 275,48 €
2 ABONNEMENTS REVUE	17 000,00 €	14 294,00 €
4 DOCS ET PUBLICATIONS	300,00 €	1 065,00 €
5 AUTRE (partis départementales)	8 000,00 €	8 437,00 €
total produits a/	165 300,00 €	55 071,48 €
b/ particuliers		
6 PROVISION (de l'année précédente)	25 000,00 €	5 000,00 €
7 REVERSESMENTS		
8 PARTENARIAT	600,00 €	920,59 €
9 INTÉRêTS		
10 AUTRE (dont exercice antérieur)	350,00 €	305,44 €
11 DROITS D'AUTEUR		
12 ACTION FORMATION		
total produits b/	25 950,00 €	6 226,03 €
c/ exceptionnels		
13 MINISTÈRE EDUCATION NATIONALE		
14 SUBVENTIONS		
15 AUTRE (ACTION, DON, LEG, ETC)		
trésorerie TOULON		
16 Solde Reserves	53 555,34 €	40 000,00 €
17 RELIQUAT ANNÉE PRÉCEDENTE	3 240,80 €	3 240,80 €
total produits c/	31 240,80 €	96 796,14 €
TOTAL DES PRODUITS (a+b+c)	122 490,80 €	158 093,65 €

BALANCE 0,00 €

REALISE -92,36 €

Budget adopté par le conseil d'administration. Le 3 février 2023



BUDGET REALISE DE L'AFFEN

EXERCICE 2022

PREVISIONNEL	REALISE	Observations	CHARGES (dépenses)	PREVISIONNEL	REALISE	Observations
			VIE ASSOCIATIVE	500,00	338,21	
			001/PRESIDENCE	250,00	0,00	
40 000,00 €	31 275,48 €	217 Adh avec revues	002/vie PRESIDENCE	5 000,00	11 118,75	(les congrès)
17 000,00 €	14 294,00 €	vente de Livres	003/ CONGRES	6 500,00	4 154,91	2 BN
300,00 €	1 065,00 €		004/BUREAUX NATIONALS	15 500,00	26 855,90	3 CA
8 000,00 €	8 437,00 €		005/CONSEILS D'ADMINISTRATION	25 000,00	10 362,76	
165 300,00 €	55 071,48 €		006/ASSEMBLEE GENERALE	10 000,00		
			007/ACTIONS, AVANCES	3 000,00		
			EVENEMENTS EXCEPTIONNELS	400,00	469,85	
			forum réseax	66 150,00	53 300,38	
25 000,00 €	5 000,00 €					
600,00 €	920,59 €		F0001/FORMATION			
350,00 €	305,44 €					
25 950,00 €	6 226,03 €		RELATIONS	2 500,00	450,02	
			001/REPRÉSENTATIONS	2 300,00	6 888,42	
			002/RELATIONS ASSOCIATIONS	5 500,00	680,10	rencontres AFPE + autres
			003/IMPRES/R. publics, médias	3 500,00	3 063,72	
			004/RELATIONS INTERNATIONALES	4 000,00	7 316,27	Reunion DD
			005/COMMISSION ANNEE DEPT & REG			
			006/FONCTIONNEMENT	17 800,00	18 398,53	
			PUBLICATIONS ET RECHERCHE	17 500,00	12 307,57	
			001/FABRICATION EXPEDIT* REVUE/AN*			
			002/COMITE LECTURE REVUE			
			005/COMMISSION PUBLICATION			
			006/AUTRES FABRICATIONS			
			007/RECHERCHE			
				18 040,00	12 307,57	
			GESTION SERVICES			
			001/SECRETARIAT ADMINISTRATIF	400,00	991,31	
			002/ASSURANCE	500,00	428,43	
			003/AFFILIATIONS	2 300,00	2 172,00	
			004/GESTION ADHESIONS FICHIER CENTRAL	100,00	264,72	
			005/GESTION ABONNEMENTS	500,00	183,88	
			006/GESTION DOCS & PUBLICATIONS	500,00	307,36	
			007/GESTION SIEGE SOCIAL	500,00	94,25	
			008/GESTION TRESORERIE	100,00	30,47	
			009/COMMISSION GESTION	0,00		
			010/REVERSEMENTS (parties départementales)	8 000,00	61 979,34	
			011/FRAIS BANCAIRES	1 000,00	1 268,58	
			012/EQUIPEMENT DIVERS	1 000,00	876,87	
			013/WEBMASTER, FRAIS SITE	5 350,80	5 582,32	années dernières 2017
			014/FRAIS INTERNET	250,00		
			016/DEFICIT ANNEE ANTERIEURE	0,00		
				20 500,80	74 179,53	
			TOTAL DES CHARGES :	122 490,80	158 186,01	

Commentaires du trésorier, Richard Redondo, sur le bilan comptable 2022

Ce budget très important (158093,65 €) est un budget très particulier pour l'AFPEN.

En effet, le compte national, et donc tous ses équipements bancaires, a été utilisé comme « tirelire » pour le congrès national et donc 53555,34 € ont donc simplement « transité » par ce compte puisqu'ils ont été en totalité reversés sur le compte du congrès .

Le budget de l'AFPEN nationale est donc cette année de 104538,31€ de produits pour 105876,25€ de charges. C'est un budget conséquent tout de même. Mais inférieur au prévisionnel.

Ça reste bien sûr, dans ces conditions, un budget avec un déficit très limité.

LES PRODUITS

Diminution sensible sur les produits dus aux adhésions, vu le nombre d'adhérents en forte baisse cette année.

D'autres faits expliquent cette chute, par exemple le couplage de l'adhésion avec le congrès avec une réduction du tarif. Cette réduction s'est appliquée aux adhésions et non pas aux inscriptions congrès. C'est donc entièrement cette rubrique qui supporte cette réduction de tarifs.

- Stabilisation des abonnements, dû sans doute à l'attractivité des numéros thématiques.
- Relance de la vente des livres : au Congrès, certes, (mais très peu) mais surtout dans d'autres manifestations
- Enfin, l'entrée des parts départementales est conforme aux prévisions d'adhésions par internet. Cette entrée est intégralement reversée aux départements.
- 5000 € représentent une partie de retour d'avances du congrès de TOULON.
- Les intérêts bancaires sont au taux attendu.
- Les droits d'auteurs sont aussi conformes aux attentes.
- Aucune subvention ou don, comme d'habitude, ne nous a été octroyé.
- Et enfin, bien sûr nous enregistrons le reliquat de l'année 2021 et la remise en produits des « économies » dues aux « non-activités » de la crise sanitaire (40000€).
-

Donc , en conclusion, nette baisse des entrées « normales », gros reliquat à intégrer et, pour adhérer, une nette propension à utiliser internet (76%).

Total des entrées : 158093,65 €

LES CHARGES

Retour aux activités de l'association le plus possible, un congrès associatif, une assemblée générale et une réunion des DD, de multiples représentations, 2 BN et 3 CA en présentiel , plusieurs en distanciel, un forum des Rased, la revue toujours au même niveau, une participation au congrès international de l'ISPA, et toujours un fonctionnement associatif qui maintient les dépenses à un niveau raisonnable.

Aucun administrateur n'a exagéré ses dépenses, et toutes les lignes du budget dénotent une activité.

- Par exemple, 3 CA alors qu'il en était prévisionné seulement 2 ! réponse associative aux besoins constatés. Mais avec doublement du prix des salles, explosion du prix des transports pour les administrateurs
- Par exemple, fortes dépenses pour les congrès Mais pas que pour celui de Toulon !!! Sont comptés là la préparation du congrès d'Epinal , les frais engagés pour la journée de Paris en sep 2023 et 735 € payés au congrès de Toulon pour inviter les organisateurs du congrès de Deauville

Total de Dépenses : 158186,01 €

Déficit donc de 92,36€



BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'AEPEN

EXERCICE 2023



BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'AFPEN

EXERCICE 2023

CHARGES	(détails)	PREVISIONNEL	REALISE	Observations
VIE ASSOCIATIVE				
001/PRESIDENCE		300,00		
002/ vice PRESIDENCE		200,00		
003/ CONGRES				
004/BUREAUX NATIONALS		7 000,00		3 BN
005/CONSEILS D'ADMINISTRATION		11 500,00		2CA sur 9 journées
006/ASSEMBLEE GENERALE		15 000,00		
007/ACTIONS AVANCES				
EVENEMENTS EXCEPTIONNELS				
Forum rasied		5 000,00		
		400,00		
		39 400,00	0,00	
FE001/FORMATION				
RELATIONS				
001/REPRESENTATIONS		1 000,00		
002/RELATIONS ASSOCIATIONS		4 400,00		
003//IMPRESS R. publ. et medias		3 000,00		
004/RELATIONS INTERNATIONALES		3 500,00		
005/ COMMISSION				Reunion DD
006/ FONCTIONNEMENT				
		11 900,00	0,00	
PUBLICATIONS & RECHERCHE				
001/FABRICATION EXPEDIT REVUE/MN*		17 500,00		
002/COMITE LECTURE REVUE				
005/COMMISSION PUBLICATION		500,00		
006/ AUTRES FABRICATIONS		7 020,00		
007/ RECHERCHE		25 020,00	0,00	
GESTION SERVICES				
001/SECRETARIAT ADMINISTRATIF		400,00		
002/ASSURANCE		500,00		
003/AFFILIATIONS		2 300,00		
004/GESTION ADHESIONS FICHIER CENTRAL		100,00		
005/GESTION ABONNEMENTS		500,00		
006/GESTION DOCTS & PUBLICATIONS		500,00		
007/GESTION SIEGE SOCIAL		500,00		
008/GESTION TREASORERIE		100,00		
009/COMMISSION GESTION		0,00		
010/REVERSEMENTS (parts départementales)		7 000,00		
011/FRAIS BANCAIRES		1040,80		
012/EQUIPEMENT DIVERS		1 000,00		
013/WEBMASTER, FRAIS SITE		5 000,00		
014 FRAIS INTERNET		250,00		
016/ DEFICIT ANNEE ANTERIEURE		0,00		
		19 190,80	0,00	
TOTAL DES CHARGES :		95 510,80	0,00	

4. Tarifs Adhésions

2024-2025

Le CA propose le **maintien des tarifs** de 2023, sans hausse, applicables pour 2024 et 2025.

TARIFS Au 1 ^{er} janvier 2023		
	Adhésions pour les ACTIFS (sans revues)	70
	Adhésions pour les ACTIFS (avec 4 revues Psychologie et Éducation 70 + 34)	104
	Adhésions pour les RETRAITÉS (avec 4 revues Psychologie et Éducation)	84
	Adhésions pour les STAGIAIRES (sans revue)	35
	Adhésions pour les STAGIAIRES (avec 4 revues Psychologie et Éducation 35 + 34)	69
	Adhésions pour les RETRAITÉS (sans revues)	50
<i>Cette adhésion à l'AFPEN entraîne automatiquement une adhésion (sans revue) à la SFP (Société Française de Psychologie) avec envois électroniques des Flash Infos et informations de la SFP.</i>		

Résultats des votes du Conseil d'administration (réunit le 3 février 2023 en présentiel et par voie numérique le 15 mars 2023) :

Le rapport d'activités, le projet d'orientation, les bilans financiers et la proposition de maintien des tarifs d'adhésion ont été présentés lors du CA en présentiel du 2 et 3 février 2023 et lors du CA en distanciel du 15 mars et ont été approuvés à l'unanimité des votants.

5. Procès-verbal de la réunion départementale préparatoire à l'AG du 29 septembre à Paris

L'enregistrement du procès-verbal du report des votes se fait par voie électronique par le délégué départemental en suivant le lien ci-dessous (cliquez ou copiez sur votre navigateur) : <https://forms.gle/7sUdkokcQubwmhBE7>

Un seul PV par département (qui doit contenir les départements rattachés).

L'enregistrement du Procès-Verbal recense les résultats des votes :

- ✿ Les résultats des votes des points suivants :
 - le rapport d'activités
 - le projet d'orientation
 - les bilans financiers
 - les propositions de maintien des tarifs
- ✿ L'enregistrement des références de participations à l'AG pour une seule personne, repas et hébergement pris en charge pour le Délégué (ou son représentant).

La date limite d'enregistrement électronique a été fixée au mercredi 24 mai 2023.

Au-delà de cette date le serveur sera clos.

- ☞ L'enregistrement des votes n'est effectif que lorsque le serveur de la plateforme le confirme par le message suivant « **Merci de vos réponses. Elles sont maintenant enregistrées** ».
- ☞ Une copie de vos réponses vous sera adressée sur votre adresse E-mail.
☞ **N'oubliez pas de renseigner dans le formulaire.**

☞ DATE LIMITE D'ENREGISTREMENT DES VOTES le mercredi 24 Mai 2023

Un enregistrement automatique de la date et de l'heure est sauvegardé par le logiciel et tient lieu d'accusé de réception.

6.Renouvellement des mandats

Assemblée Générale AFPEN
Vendredi 29 Septembre
2023 Paris

Renouvellement des mandants au Conseil d'Administration

Au cours de l'assemblée générale a lieu l'élection des membres du Conseil d'administration qui se renouvelle par tiers.

Sortant en 2023	Sortant en 2025	Sortant en 2027
1 CAMMAL Clotilde	9. DESIGNE Fanny	18. ALLALI Catherine
2 CHAZELAS Laurent	10. DUBOIS Florence	19. BARTHELEMY Catherine
3 DESAUBRY Christine	11. ICHARD Françoise	20. BOUGUEREAU Anne
4 DESCAMPS-BAL Mélaine	12. KEISER-WEBER Gaby	21. KONOP Aline
5 ESPOSITO Christiane	13. LAVARENNE Suzanne	22. LOMBARD Suzel
6 GAROUSTE Patricia	14. LE MÉZEC Véronique	23. MANDOUZE Catherine
7 GILMANT Nathalie	15. PEQUIGNOT Geneviève	24. REDONDO Richard
8 PASCAUD Bertrand	16. POBLETT Monique	25. VIGNERON Annie
	17. SWERTVAEGHER Dominique	26. VETTER Odile

Le CA comporte 27 postes d'administrateurs. Un tiers des postes sont à renouveler à chaque assemblée générale.

À minima 9 postes seront à pourvoir.

Proposer sa candidature au CA :

➤ Un engagement pour soutenir les adhérents et la profession

Les membres du CA poursuivent la nécessité de soutenir la place des psychologues et de la psychologie dans l'institution.

Un appel est lancé à toutes celles et ceux qui veulent rejoindre le Conseil d'administration et participer ainsi plus activement encore au fonctionnement de L'association.

N'hésitez pas à proposer ou susciter des candidatures de vos adhérent.e.s.

Une fiche descriptive donne des éléments sur les missions et obligations de chaque administrateur.

Participer au Conseil d'administration, c'est faire preuve de disponibilité, d'anticipation dans les échanges, dans les prises de décision, dans la recherche et la lecture d'informations. C'est être force de propositions pour faire évoluer l'association en s'inscrivant dans une démarche collective et contributive et en veillant à cultiver et maintenir un climat bienveillant. Participer à la vie nationale associative est un enrichissement personnel, professionnel et humain incontestable souvent très apprécié.

Certains postes à occuper demandent également des compétences en informatique, dans l'utilisation de tableur électronique, de gestions de réseau sociaux, qui seront vivement appréciées.

Besoin de plus d'information concernant une candidature ? Contactez-nous au siège social (siege.social@afpen.fr) et demandez éventuellement à être rappelé.

7. FICHE DE POSTE	ADMINISTRATEUR DE L'AFPEN													
Les statuts associatifs définissent les modalités de nomination aux fonctions d'administrateur de l'Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale.														
CADRE GENERAL	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Conseil d'Administration de l'AFPEN sera composé de 27 personnes pour la mandature 2022–2023. Le CA est renouvelable par tiers tous les deux ans lors de l'Assemblée Générale. Les administrateurs sont élus pour 3 mandatures. Le Conseil d'Administration organise la vie associative de l'AFPEN entre deux AG. Tout membre actif (art. 7 des statuts) peut présenter sa candidature au Conseil d'Administration. ▪ Les administrateurs sortants peuvent être rééligibles en présentant une nouvelle candidature. ▪ Le Conseil d'Administration se réunit deux ou trois fois habituellement à Paris, du mercredi ou jeudi au samedi. ▪ Les frais liés à la fonction d'administrateur de l'AFPEN sont pris en charge par l'association (trajets, hébergements, repas) selon le tarif défini dans le règlement intérieur. ▪ Les membres élus s'engagent à participer à chaque CA, à respecter le cadre de travail, à s'investir dans le(s) groupe(s) en apportant leurs compétences, à se former en fonction des besoins du fonctionnement associatif. ▪ Le Conseil d'Administration élit en son sein un Bureau National. ▪ Le candidat choisit au moins un Pôle principal de travail. Le responsable d'un pôle est en lien direct avec le Bureau National. 													
MISSIONS	<p>Selon les pôles choisis, l'administrateur de l'AFPEN sera amené :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ à participer à la mise en œuvre des motions (positionnement politique, problématiques professionnelles, relations partenaires, représentations associatives...). ▪ à intervenir dans des fonctions d'administration de l'association (finances, secrétariat, communication, publications, gestion, adhésions, fichiers, site internet, réseaux sociaux, relations délégués départementaux ...). ▪ à analyser et gérer les problématiques associatives (fonctionnement, communications et aides en régions et auprès des délégations...). ▪ 													
PÔLES	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">L'association fonctionne par pôles :</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"> ■ Pôle Communication et Publication <ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication : site, groupe de discussions, réseaux sociaux, mailing et courrier postal du siège social, permanence téléphonique... ▪ Publication : Lettre AFPEN, revue avec articles et témoignages, livres... </td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"> ■ Pôle Relations Internes : relations Délégués Départementaux, adhérents/lien CA/BN, préparation de congrès ... </td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"> ■ Pôle Administration : finances, secrétariats, adhésions, abonnements, fichiers ... </td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"> Pôle Relations Externes : International, relations institutionnelles et politiques, congrès, Réunion Collectif RASED, partenaires associatifs, professionnels et syndicaux... </td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"> Pôle Pratiques Professionnelles : Déontologie, éthique, formation, veille actualités, lien chercheurs... </td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"></td> </tr> </table>	L'association fonctionne par pôles :		■ Pôle Communication et Publication <ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication : site, groupe de discussions, réseaux sociaux, mailing et courrier postal du siège social, permanence téléphonique... ▪ Publication : Lettre AFPEN, revue avec articles et témoignages, livres... 		■ Pôle Relations Internes : relations Délégués Départementaux, adhérents/lien CA/BN, préparation de congrès ...		■ Pôle Administration : finances, secrétariats, adhésions, abonnements, fichiers ...		Pôle Relations Externes : International, relations institutionnelles et politiques, congrès, Réunion Collectif RASED, partenaires associatifs, professionnels et syndicaux...		Pôle Pratiques Professionnelles : Déontologie, éthique, formation, veille actualités, lien chercheurs...		
L'association fonctionne par pôles :														
■ Pôle Communication et Publication <ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication : site, groupe de discussions, réseaux sociaux, mailing et courrier postal du siège social, permanence téléphonique... ▪ Publication : Lettre AFPEN, revue avec articles et témoignages, livres... 														
■ Pôle Relations Internes : relations Délégués Départementaux, adhérents/lien CA/BN, préparation de congrès ...														
■ Pôle Administration : finances, secrétariats, adhésions, abonnements, fichiers ...														
Pôle Relations Externes : International, relations institutionnelles et politiques, congrès, Réunion Collectif RASED, partenaires associatifs, professionnels et syndicaux...														
Pôle Pratiques Professionnelles : Déontologie, éthique, formation, veille actualités, lien chercheurs...														
CONTACT	L'adhérent, qui souhaite intégrer le Conseil d'Administration, fait « acte de candidature » auprès de sa délégation départementale ou bien auprès du siège social: siege.social@afpen.fr en suivant les indications portées dans ce présent document.													

8. Candidature au CA

Assemblée Générale AFPEN
Vendredi 29
septembre 2023

L'enregistrement des actes de candidature se fait par voie électronique en suivant le lien ci-dessus :
<https://forms.gle/QirvjRatEqLxHTwRA>

Un envoi particulier pour chaque candidature (les adhérents peuvent faire des envois personnels sur ce même lien).

L'adhérent qui souhaite intégrer le Conseil d'Administration, fait « **acte de candidature** » soit

- par l'intermédiaire de sa délégation départementale, en renseignant le formulaire électronique.
- soit en demandant au DD ou au siège social le lien électronique permettant l'enregistrement de sa candidature.

- ☞ L'enregistrement des candidatures n'est effective que lorsque le serveur de la plateforme le confirme par le message suivant « **Merci de votre candidature. Elle est maintenant enregistrée** ».
- ☞ Une copie de votre candidature vous sera adressée sur votre adresse E-mail.
😊 **n'oubliez pas de la renseigner dans le formulaire.**



Une question ? besoin de guidance ?



Richard Redondo : 06 17 05 25 79



siege.social@afpen.fr

9. Motions et commentaires

Petit rappel de ce qu'est une motion

C'est une proposition d'action destinée à orienter la politique et/ou le fonctionnement de l'association. Une motion est soumise au vote d'une assemblée délibérante. Elle doit être rédigée en termes de projet

Toute autre rédaction sera considérée comme une réflexion ou un commentaire.

Comme évoqué précédemment, pour la prochaine mandature, les motions de Toulon resteront l'axe de la politique. Il est cependant possible de proposer des motions nouvelles.

Lien pour envoi de motions

Un envoi spécifique pour chaque motion

<https://forms.gle/Nv4r53A4roycrffW6>

Lien pour envoi des commentaires

Un envoi particulier pour chaque commentaire

<https://forms.gle/PGbZKqdyjHYTWzDX6>

10. Informations et Calendrier

Récapitulatif :

Entre le 17 mars et le 24 mai	Début septembre	Vendredi 29 septembre	Samedi 30 septembre
Réunions locales - vote numérique du rapport d'activité, du rapport financier, du projet d'orientation, des tarifs - rédaction de motions - envoi des candidatures	Réunions locales : -Débat sur les motions -Vote local des motions -étude des candidatures ce vote sera porté par le représentant à l'AG en fonction du nombre de mandats.	AG Une seule personne par délégation se verra défrayée des frais engagés.	Journée scientifique DD ou représentant Ouvert aux adhérents

Les administrateurs du CA et les délégués départementaux ou leur représentant sont invités à prendre leurs dispositions pour arriver pour 9h à Paris le vendredi 29 septembre 2022.

La **réunion des délégués départementaux et l'Assemblée Générale** se dérouleront sur le lieu du congrès associatif au CISPA Ravel :

- *La réunion des Délégués Départementaux se tiendra le : Vendredi 29 septembre 2023 à 10h00, accueil à partir de 9h30.*
- *L'Assemblée Générale associative se tiendra le : Vendredi 29 septembre 2023 à 14h30, accueil à partir de 14h00.*

Déjeuner du Vendredi 29 septembre 2023 :

Le déjeuner est pris en charge par l'APPEN pour les DD ou les représentants des DD ainsi que les administrateurs du CA.

- *La Journée scientifique :*

Samedi 30 septembre 2023

Glossaire

AFPEN	Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale
AGSAS	Association des Groupes de Soutien Au Soutien
ANAPsyPE	Association nationale des psychologues pour la petite enfance
ApsyEN – EDCO	Association des Psychologues et de Psychologie de l'Éducation nationale, ex-ACOP-F Éducation, Développement et Conseil en orientation scolaire et professionnelle
CEPE	Construire Ensemble la Politique de l'Enfance
CERéDéPsy	Construire ensemble la réglementation du code de déontologie des psychologues
CNCDP	Commission Nationale Consultative de Déontologie Des Psychologues
CNSA	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
COFRADE	COnsel FRançais des Associations pour les Droits de l'Enfant
DGESCO	Direction Générale de l'Enseignement SCOLAIRE
DGRH	Direction Générale Des Ressources Humaines (Éducation nationale)
EFPA	European Federation of Psychologists' Associations
ESPCT	European School Psychologist Training Center
FCPE	Fédération des Conseils de Parents d'élèves
FFPP	Fédération Française de Psychologues et de Psychologie
FNAME	Fédération Nationale des Associations de Maîtres E
FNAREN	Fédération Nationale des Associations des Rééducateurs de l'Éducation Nationale
ISPA	International School Psychology Association
SFP	Société Française de Psychologie
SNMPMI	Syndicat National des Médecins de Protection Maternelle et Infantile